

ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

Société par actions simplifiée

Au capital de 6.060.523 euros

Siège social : 73, rue Mermet

TASSIN LA DEMI-LUNE (Rhône)

848 406 534 RCS LYON

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE
30 SEPTEMBRE 2025, SOUMISE A L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT****DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, sur la proposition de son Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable l'exercice écoulé qui s'élève à + 1 173 586,30 €, comme suit :

- 5%, soit la somme de 58 680,00 €
Au compte « réserve légale »
Ainsi porté de 226.358,00 € à + 285 038,00 € ;
- Une somme de 1.460,00 €
À la réserve spéciale « œuvres d'art »
Ainsi porté de + 4.380,00 € à 5 840,00 € ;
- Le solde, soit la somme de 1 113 446,30 €
À la répartition d'un dividende entre les associés,
- Augmenté :
 - * D'une somme de 329 367,76 € à prélever sur le compte
« Autres réserves » qui se trouvera ainsi soldé ;
 - * Et d'une somme de 468 457,00 € à prélever sur le compte
« Prime d'émission » qui se trouvera ainsi soldé ;

Ce qui représente, un dividende d'un montant global de 1 911 271,06 €.

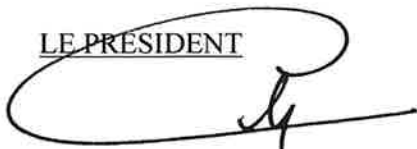
Le dividende éligible à l'abattement de 40 %, est mis en paiement le jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle au siège social.

Il est rappelé, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, faisant obligation de mentionner le dividende distribué au titre des trois derniers exercices ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, ventilés par catégorie d'actions, qu'il a été versé les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices sociaux :

Exercice social	Montant de la distribution éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
31 décembre 2022	650.000 €	Néant
30 septembre 2023	700.000 €	Néant
30 septembre 2024	850 000 €	Néant

CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 16 MARS 2026.

LE PRESIDENT



S.A.S. ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

Au capital de 6 060 523 €

**73, Rue Mermet
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
RCS LYON 848 406 534**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

SOMMAIRE

➤ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

➤ ETATS DE SYNTHESE

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

A Mesdames et Messieurs les Associés de la
S.A.S. ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

73, Rue Mermet
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
RCS LYON 848 406 534

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARTHAUD & ASSOCIES GROUP relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « permanence des méthodes » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du règlement ANC 2022-06 par anticipation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

En effet, les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle, comme décrit dans l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données retenues par votre société pour déterminer leur valorisation à la clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 15 décembre 2025

SCP CAZES-GODDYN
Commissaire aux Comptes



Peggy LEFORT

ETATS DE SYNTHESE

- **BILAN** **p. 7 à 8**
- **COMPTE DE RESULTAT** **p. 9 à 10**
- **ANNEXE** **p. 11 à 18**

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	40 838	20 357	20 481	31 209	- 10 728	- 34.38
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 553 789	520 274	1 033 515	599 570	433 945	72.38
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	7 252 741		7 252 741	6 994 811	257 930	3.69
	Créances rattachées à des participations				39 038	- 39 038	- 100.00
	Autres titres immobilisés	522 481		522 481	630 981	- 108 500	- 17.20
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	74 221		74 221	74 121	100	0.14
	Total II	9 444 069	540 631	8 903 439	8 369 729	533 710	6.38
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 577	- 1 577	- 100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	902 437		902 437	594 549	307 888	51.79
	Autres créances	1 079 981		1 079 981	1 144 833	- 64 852	- 5.66
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	638 309	159 637	478 672	1 192 588	- 713 916	- 59.86
	Disponibilités	269 477		269 477	463 917	- 194 440	- 41.91
	Charges constatées d'avance (3)	152 728		152 728	52 364	100 364	191.67
	Total III	3 042 933	159 637	2 883 296	3 449 828	- 566 532	- 16.42
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		12 487 002	700 268	11 786 735	11 819 557	- 32 822	- 0.28

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

74 221

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 060 523)	6 060 523	6 060 523		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	468 457	468 457		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	226 358	184 906	41 452	22.42
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	333 748	396 175	-62 427	-15.76
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 173 586	829 025	344 561	41.56
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	8 262 672	7 939 086	323 586	4.08
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 156 211	616 241	539 970	87.62
	Concours bancaires courants	1 540	2 184	-645	-29.52
	Emprunts et dettes financières diverses	1 622 708	2 570 759	-948 051	-36.88
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	315 561	199 444	116 118	58.22
	Dettes fiscales et sociales	222 875	389 787	-166 912	-42.82
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	205 168	102 056	103 112	101.03
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 524 062	3 880 471	-356 409	-9.18
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	11 786 735	11 819 557	-32 822	-0.28

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 729 998 3 569 377

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 371 307		2 371 307	2 570 980		- 199 673	- 7. 77
Chiffre d'affaires NET	2 371 307		2 371 307	2 570 980		- 199 673	- 7. 77
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			11 417	1 000		10 417	NS
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				88		- 88	- 100. 00
Autres produits			117 008	283		116 724	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 499 731	2 572 351		- 72 620	- 2. 82
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 554 655	1 432 132		122 523	8. 56
Impôts, taxes et versements assimilés			38 064	39 398		- 1 334	- 3. 39
Salaires et traitements			306 793	463 812		- 157 020	- 33. 85
Charges sociales			116 612	221 111		- 104 499	- 47. 26
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			227 031	184 808		42 223	22. 85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			148 579	89 933		58 647	65. 21
Total des Charges d'exploitation (II)			2 391 733	2 431 194		- 39 461	- 1. 62
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			107 997	141 157		- 33 159	- 23. 49
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2025 12	30/09/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 115 998	889 699	226 299	25.44
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	2 711		2 711	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	87 885	80 038	7 847	9.80
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	142 087	8 375	133 712	NS
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	200		200	
Total V	1 348 881	978 112	370 769	37.91
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	159 637	142 087	17 550	12.35
Intérêts et charges assimilées (4)	74 385	88 427	-14 042	-15.88
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	70		70	
Total VI	234 092	230 514	3 578	1.55
2. Résultat financier (V-VI)	1 114 789	747 597	367 192	49.12
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 222 786	888 754	334 032	37.58
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 188	-4 188	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		4 188	-4 188	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35		35	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 187	-4 187	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	35	4 187	-4 152	-99.16
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-35	1	-36	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	49 165	59 730	-10 565	-17.69
Total des produits (I+III+V+VII)	3 848 612	3 554 650	293 962	8.27
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 675 026	2 725 625	-50 600	-1.86
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 173 586	829 025	344 561	41.56

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 115 998 889 699
48 829 77 894
ARTHAUD ET ASSOCIES LYON

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Le total bilan avant répartition de l'exercice est de 11 786 734.50 Euros . Le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 371 306.65 Euros dégage un bénéfice de 1 173 586.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au 01/10/2023, une convention d'intégration fiscale a été signée. La SAS Arthaud & Associés Group est à la tête de ce groupe fiscal.
Sont entrées dans le périmètre d'intégration fiscale au 01/10/2023 les sociétés suivantes:
- La SAS Arthaud & Associés Lyon
- La SAS Arthaud & Associés Audit
- La SAS Beesgreen.
et au 01/10/2024 la SAS A&A Tax Partners.

La SAS Arthaud & Associés Group a acquis de nouvelles actions de la société A&A PARTNER RH,
et également des actions des sociétés AUCENTUR SAS devenue Arthaud & Associés Atlantique,
et ALCIUM CONSEILS SAS devenue Arthaud & Associés Méditerranée.

La société Arthaud & Associés Group a souhaité appliquer par anticipation le nouveau règlement ANC 2022-06 pour l'exercice ouvert au 01/10/2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au 01/10/2025, la SAS A&A Partner RH intègre le groupe fiscal dont la SAS Arthaud & Associés Group est la mère.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Conseillers aux Comptes
503, Rue Léon Blum
34006 Montpellier Cedex 2
Tél : 04 67 20 20 20
04 67 20 20 20

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Comme indiqué en préambule, la société Arthaud & Associés Group a souhaité appliquer par anticipation le nouveau règlement ANC 2022-06 pour l'exercice ouvert au 01/10/2024.

A ce titre, au titre de l'exercice clos au 30/09/2025, les impacts liés à l'application de ce nouveau règlement ne portent pas sur l'actif & passif mais exclusivement sur le compte de résultat.

Le résultat d'exploitation intègre des événements extraordinaires : la cession d'immobilisation (véhicule et accessoires) pour 117 000€, ayant une valeur nette comptable de 44 282€, la plus value de 72 718€ a été comptabilisée dans le résultat d'exploitation (portée aux comptes 757 et 657).

Le résultat financier intègre également des événements extraordinaires : la cession de titres de participation pour 200€, ayant une valeur nette comptable de 70€, la plus value de 130€ a été comptabilisée dans le résultat financier (portée aux comptes 767 et 667).

Nous ne présentons pas le tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion avec un compte de résultat de l'exercice précédent retraité selon le nouveau règlement. En effet, si le nouveau PCG avait été appliqué sur l'exercice clos en 09-2024, il n'y aurait pas d'impact sur le comparatif.

Informations générales complémentaires

Une convention d'intégration fiscale a pris effet le 01/10/2023. La société intégrante est la SAS Arthaud & Associés Group.

La charge d'impôt est supportée par chaque société, comme en l'absence d'intégration fiscale, sur son résultat propre.

La charge ou le gain d'impôt sur les sociétés, généré par l'intégration fiscale, est constaté dans les comptes de la société tête de groupe, la SAS Arthaud & Associés Group.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SOP CAIIBS - GOR
Exercice - Comptabil
Comptes annuels aux G
Lyon, le 10/10/2025
SAS Arthaud & Associés
Tassin la Demi Lune
69160 Tassin la Demi Lune

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	40 838		
Installations générales agencements aménagements divers	394 269		611 442
Matériel de transport	546 486		40 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	137 327		42 098
TOTAL	1 078 081		694 530
Autres participations	7 033 848		258 000
Autres titres immobilisés	630 981		
Prêts, autres immobilisations financières	74 121		9 400
TOTAL	7 738 950		267 400
TOTAL GENERAL	8 857 869		961 931

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			40 838	40 838
Installations générales agencements aménagements divers		0	1 005 711	1 005 711
Matériel de transport		218 823	368 653	368 653
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			179 425	179 425
TOTAL		218 823	1 553 789	1 553 789
Autres participations		39 108	7 252 741	7 252 741
Autres titres immobilisés		108 500	522 481	522 481
Prêts, autres immobilisations financières		9 300	74 221	74 221
TOTAL		156 908	7 849 443	7 849 443
TOTAL GENERAL		375 730	9 444 069	9 444 069

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		9 629	10 728		20 357
Installations générales agencements aménagements divers		90 724	72 486		163 210
Matériel de transport		320 193	112 574	174 540	258 226
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		67 594	31 243		98 837
TOTAL		478 511	216 303	174 540	520 274
TOTAL GENERAL		488 140	227 031	174 540	540 631
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		10 728			
Instal.générales agenc.aménag.divers		72 486			
Matériel de transport		112 574			
Matériel de bureau informatique mobilier		31 243			
TOTAL		216 303			
TOTAL GENERAL		227 031			

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Lyon 69001
34065 MTP Cedex 2
Tél. : 04 78 21 25 20
01 71 21 25 20

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	142 087	159 637	142 087		159 637
TOTAL	142 087	159 637	142 087		159 637
TOTAL GENERAL	142 087	159 637	142 087		159 637
Dont dotations et reprises financières		159 637	142 087		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	74 221	74 221	
Autres créances clients	902 437	902 437	
Impôts sur les bénéfices	140 008	140 008	
Taxe sur la valeur ajoutée	130 245	130 245	
Groupe et associés	521 429	521 429	
Débiteurs divers	288 299	288 299	
Charges constatées d'avance	152 728	152 728	
TOTAL	2 209 368	2 209 368	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 304	3 304		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 154 446	360 382	661 481	132 584
Emprunts et dettes financières divers	965	965		
Fournisseurs et comptes rattachés	315 561	315 561		
Personnel et comptes rattachés	38 265	38 265		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 320	24 320		
Taxe sur la valeur ajoutée	140 183	140 183		
Autres impôts taxes et assimilés	20 108	20 108		
Groupe et associés	1 621 743	1 621 743		
Autres dettes	205 168	205 168		
TOTAL	3 524 062	2 729 998	661 481	132 584
Emprunts souscrits en cours d'exercice	782 382			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	350 564			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	1.0000	6 060 523			6 060 523
	1.0000				

Pour information complémentaire, a été autorisé le nantissement de 3 153 613 actions au profit de la caisse de Crédit Mutuel de Roanne, soit près de 52% du capital social.

SCP CAZES - GODDYN

Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes

500, Rue Louis Blum

34060 Nîmes Cedex 2

Tel : 04 67 27 27 27

01 20 00 00 00

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS LICENCES	19 200	33.33
SITE INTERNET	21 638	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La société ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 Euros, chiffre d'affaires : 7 300 000 Euros, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements aménagements div	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 4 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 7 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

SCP CAZES - GORDY
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Leduc
34000 MTP Cedex 2
TEL : 06 97 27 11 00

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Opérations à long terme

Néant.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	137 831
Autres créances	54 667
Disponibilités	23 901
Total	216 400

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 304
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 252
Dettes fiscales et sociales	46 847
Autres dettes	167 002
Total	306 406

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	152 728
Total	152 728

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue L. de Lamoignon
34085 Montpellier Cedex 4
Tél : 04 67 50 00 00
Fax : 04 67 50 00 01
Email : info@scpcazes-goddyn.fr

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	5
Total	8

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	92 005	1 206 794
Dont entreprises liées	48 829	1 115 998

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- taux d'actualisation : 3.70%,
- taux de rotation du personnel : faible pour les cadres, moyen pour les non-cadres,
- âge conventionnel de départ : 64 ans,
- condition de départ : départ volontaire,
- droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique,
- taux d'augmentation des salaires (annuel) : 1.25%.

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un régime à prestations définies interne.

Les droits des salariés prévus par la convention collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en découlent sont prises en charge lors de leur règlement.

Le montant du passif social est de 13 640.65 euros au 30-09-2025.

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue L. La Selve
69020 VILP - France
Tél : 04 72 21 11 11
Fax : 04 72 21 11 12

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société		Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
					brute	nette						
A. Renseignements détaillés												
- Filiales détenues à + de 50%												
- SAS BEESGREEN		4 913	193 179	100.00	99 239	99 239	29 674		288 517	14 125		
- SAS A&A PARTNER RH		73 883	12 386	100.00	124 114	124 114			1 290 232	2 018	52 000	
- SAS A&A TAX PARTNERS		27 000	107 587	100.00	94 480	94 480	20 317		754 800	38 772	20 000	
- SAS ARTHAUD & ASSOCIES LYON		100 000	811 376	100.00	3 939 460	3 939 460	-1 429 769		4 260 190	437 107	600 000	
- SAS ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT		150 000	427 506	99.99	2 533 631	2 533 631	-54 096		4 769 173	319 144	399 973	
- SAS MOONTECH		3 000	156 695	74.00	94 000	94 000	277 123		578 554	10 610		
- Participations détenues entre 10 et 50 %												
- SCI ARTSUM		1 000	- 25 597	50.00	500	500	- 133 852		66 238	1 586		12- 2024
- SARL ARTHAUD&ASSOCIES ROANNE		10 000	264 000	49.00	4 900	4 900			895 664	84 915	39 200	
- SARL ARTHAUD&ASSOCIES AUVERG		10 000	203 214	49.00	95 227	95 227			587 128	23 668		
- SCI AR 2010		15 000	41 033	40.00	47 040	47 040			22 044	- 2 889		12- 2024
- SCM 3A SERVICES PARIS		3 000		35.00	1 050	1 050			245 769			12- 2024
- SCI A&A IMMO 3		24 500	115 061	16.33	32 295	32 295			80 533	24 491		12- 2024
- SAS ARTHAUD&ASSOCIES MEDITER				15.00	75 000	75 000						
- SAS A&A SOFTWARE		4 160	7 446	12.50	1 805	1 805			66 118	5 084		
- SAS ARTHAUD&ASSOCIES ATLANTI		10 000	283 560	10.00	110 000	110 000			919 161	15 817		
B. Renseignements globaux												
- Filiales non reprises en A												
- Participations non reprises en A												

SCP CAZES - GORDON
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
600 rue Lyon Urban
33000 Bordeaux 2
Tel : 01 77 29 30 00
01 77 29 30 01

ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

Société par actions simplifiée

Au capital de 6.060.523 €

73, rue François Mermet

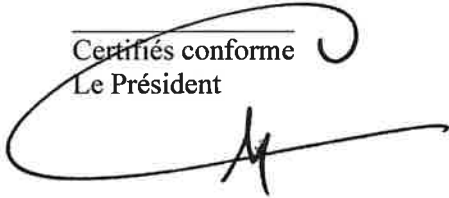
TASSIN LA DEMI-LUNE (Rhône)

848 406 534 RCS LYON

COMPTES ANNUELS

(Exercice clos au 30 septembre 2025)

Certifiés conforme
Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, starting with a large loop and ending with a horizontal stroke.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	40 838	20 357	20 481	31 209	- 10 728	- 34. 38
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 553 789	520 274	1 033 515	599 570	433 945	72. 38
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	7 252 741		7 252 741	6 994 811	257 930	3. 69
	Créances rattachées à des participations				39 038	- 39 038	- 100. 00
	Autres titres immobilisés	522 481		522 481	630 981	- 108 500	- 17. 20
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	74 221		74 221	74 121	100	0. 14
	Total II	9 444 069	540 631	8 903 439	8 369 729	533 710	6. 38
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 577	- 1 577	- 100. 00
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	902 437		902 437	594 549	307 888	51. 79
	Autres créances	1 079 981		1 079 981	1 144 833	- 64 852	- 5. 66
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	638 309	159 637	478 672	1 192 588	- 713 916	- 59. 86
	Disponibilités	269 477		269 477	463 917	- 194 440	- 41. 91
	Charges constatées d'avance (3)	152 728		152 728	52 364	100 364	191. 67
	Total III	3 042 933	159 637	2 883 296	3 449 828	- 566 532	- 16. 42
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 487 002	700 268	11 786 735	11 819 557	- 32 822	- 0. 28

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

74 221

Dossier N° 999025 en Euros. ARTHAUD ET ASSOCIES LYON

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2025	12	30/09/2024	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 060 523)	6 060 523		6 060 523			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	468 457		468 457			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	226 358		184 906		41 452	22.42
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	333 748		396 175		- 62 427	- 15.76
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 173 586		829 025		344 561	41.56
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	8 262 672		7 939 086		323 586	4.08
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
DETTE (1)	Total II						
DETTE (1)	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
DETTE (1)	Total III						
	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 156 211		616 241		539 970	87.62
	Concours bancaires courants	1 540		2 184		- 645	- 29.52
	Emprunts et dettes financières diverses	1 622 708		2 570 759		- 948 051	- 36.88
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	315 561		199 444		116 118	58.22
	Dettes fiscales et sociales	222 875		389 787		- 166 912	- 42.82
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	205 168		102 056		103 112	101.03
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	3 524 062		3 880 471		- 356 409	- 9.18
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	11 786 735		11 819 557		- 32 822	- 0.28

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 371 307		2 371 307	2 570 980		- 199 673	- 7. 77
Chiffre d'affaires NET	2 371 307		2 371 307	2 570 980		- 199 673	- 7. 77
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			11 417	1 000		10 417	NS
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				88		- 88	100. 00
Autres produits			117 008	283		116 724	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 499 731	2 572 351		- 72 620	- 2. 82
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 554 655	1 432 132		122 523	8. 56
Impôts, taxes et versements assimilés			38 064	39 398		- 1 334	- 3. 39
Salaires et traitements			306 793	463 812		- 157 020	- 33. 85
Charges sociales			116 612	221 111		- 104 499	- 47. 26
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			227 031	184 808		42 223	22. 85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			148 579	89 933		58 647	65. 21
Total des Charges d'exploitation (II)			2 391 733	2 431 194		- 39 461	- 1. 62
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			107 997	141 157		- 33 159	- 23. 49
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2025	12	30/09/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	1 115 998		889 699		226 299	25.44
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	2 711				2 711	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	87 885		80 038		7 847	9.80
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	142 087		8 375		133 712	NS
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	200				200	
Total V	1 348 881		978 112		370 769	37.91
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	159 637		142 087		17 550	12.35
Intérêts et charges assimilées (4)	74 385		88 427		- 14 042	- 15.88
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	70				70	
Total VI	234 092		230 514		3 578	1.55
2. Résultat financier (V-VI)	1 114 789		747 597		367 192	49.12
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 222 786		888 754		334 032	37.58
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			4 188		- 4 188	- 100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			4 188		- 4 188	- 100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35				35	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 187		- 4 187	- 100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	35		4 187		- 4 152	- 99.16
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	- 35		1		- 36	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	49 165		59 730		- 10 565	- 17.69
Total des produits (I+III+V+VII)	3 848 612		3 554 650		293 962	8.27
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 675 026		2 725 625		- 50 600	- 1.86
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 173 586		829 025		344 561	41.56

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Le total bilan avant répartition de l'exercice est de 11 786 734.50 Euros . Le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 371 306.65 Euros dégage un bénéfice de 1 173 586.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au 01/10/2023, une convention d'intégration fiscale a été signée. La SAS Arthaud & Associés Group est à la tête de ce groupe fiscal.

Sont entrées dans le périmètre d'intégration fiscale au 01/10/2023 les sociétés suivantes:

- La SAS Arthaud & Associés Lyon
- La SAS Arthaud & Associés Audit
- La SAS Beesgreen.

et au 01/10/2024 la SAS A&A Tax Partners.

La SAS Arthaud & Associés Group a acquis de nouvelles actions de la société A&A PARTNER RH,

et également des actions des sociétés AUCENTUR SAS devenue Arthaud & Associés Atlantique,

et ALCIUM CONSEILS SAS devenue Arthaud & Associés Méditerranée.

La société Arthaud & Associés Group a souhaité appliquer par anticipation le nouveau règlement ANC 2022-06 pour l'exercice ouvert au 01/10/2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au 01/10/2025, la SAS A&A Partner RH intègre le groupe fiscal dont la SAS Arthaud & Associés Group est la mère.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Comme indiqué en préambule, la société Arthaud & Associés Group a souhaité appliquer par anticipation le nouveau règlement ANC 2022-06 pour l'exercice ouvert au 01/10/2024.

A ce titre, au titre de l'exercice clos au 30/09/2025, les impacts liés à l'application de ce nouveau règlement ne portent pas sur l'actif & passif mais exclusivement sur le compte de résultat.

Le résultat d'exploitation intègre des événements extraordinaires : la cession d'immobilisation (véhicule et accessoires) pour 117 000€, ayant une valeur nette comptable de 44 282€, la plus value de 72 718€ a été comptabilisée dans le résultat d'exploitation (portée aux comptes 757 et 657).

Le résultat financier intègre également des événements extraordinaires : la cession de titres de participation pour 200€, ayant une valeur nette comptable de 70€, la plus value de 130€ a été comptabilisée dans le résultat financier (portée aux comptes 767 et 667).

Nous ne présentons pas le tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion avec un compte de résultat de l'exercice précédent retraité selon le nouveau règlement. En effet, si le nouveau PCG avait été appliqué sur l'exercice clos en 09-2024, il n'y aurait pas d'impact sur le comparatif.

Informations générales complémentaires

Une convention d'intégration fiscale a pris effet le 01/10/2023. La société intégrante est la SAS Arthaud & Associés Group.

La charge d'impôt est supportée par chaque société, comme en l'absence d'intégration fiscale, sur son résultat propre.

La charge ou le gain d'impôt sur les sociétés, généré par l'intégration fiscale, est constaté dans les comptes de la société tête de groupe, la SAS Arthaud & Associés Group.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	40 838		
Installations générales agencements aménagements divers	394 269		611 442
Matériel de transport	546 486		40 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	137 327		42 098
TOTAL	1 078 081		694 530
Autres participations	7 033 848		258 000
Autres titres immobilisés	630 981		
Prêts, autres immobilisations financières	74 121		9 400
TOTAL	7 738 950		267 400
TOTAL GENERAL	8 857 869		961 931

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			40 838	40 838
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers		0	1 005 711	1 005 711
Matériel de transport		218 823	368 653	368 653
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			179 425	179 425
TOTAL		218 823	1 553 789	1 553 789
Autres participations		39 108	7 252 741	7 252 741
Autres titres immobilisés		108 500	522 481	522 481
Prêts, autres immobilisations financières		9 300	74 221	74 221
TOTAL		156 908	7 849 443	7 849 443
TOTAL GENERAL		375 730	9 444 069	9 444 069

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		9 629	10 728		20 357
TOTAL					
Installations générales agencements aménagements divers		90 724	72 486		163 210
Matériel de transport		320 193	112 574	174 540	258 226
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		67 594	31 243		98 837
TOTAL		478 511	216 303	174 540	520 274
TOTAL GENERAL		488 140	227 031	174 540	540 631
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	10 728				
TOTAL					
Instal.générales agenc.aménag.divers	72 486				
Matériel de transport	112 574				
Matériel de bureau informatique mobilier	31 243				
TOTAL	216 303				
TOTAL GENERAL	227 031				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	142 087	159 637	142 087		159 637
TOTAL	142 087	159 637	142 087		159 637
TOTAL GENERAL	142 087	159 637	142 087		159 637
Dont dotations et reprises financières		159 637	142 087		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	74 221	74 221	
Autres créances clients	902 437	902 437	
Impôts sur les bénéfices	140 008	140 008	
Taxe sur la valeur ajoutée	130 245	130 245	
Groupe et associés	521 429	521 429	
Débiteurs divers	288 299	288 299	
Charges constatées d'avance	152 728	152 728	
TOTAL	2 209 368	2 209 368	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 304	3 304		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 154 446	360 382	661 481	132 584
Emprunts et dettes financières divers	965	965		
Fournisseurs et comptes rattachés	315 561	315 561		
Personnel et comptes rattachés	38 265	38 265		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 320	24 320		
Taxe sur la valeur ajoutée	140 183	140 183		
Autres impôts taxes et assimilés	20 108	20 108		
Groupe et associés	1 621 743	1 621 743		
Autres dettes	205 168	205 168		
TOTAL	3 524 062	2 729 998	661 481	132 584
Emprunts souscrits en cours d'exercice	782 382			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	350 564			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	1. 0000 1. 0000	6 060 523			6 060 523

Pour information complémentaire, a été autorisé le nantissement de 3 153 613 actions au profit de la caisse de Crédit Mutuel de Roanne, soit près de 52% du capital social.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS LICENCES	19 200	33.33
SITE INTERNET	21 638	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La société ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 Euros, chiffre d'affaires : 7 300 000 Euros, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements aménagements div	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 4 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 7 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Opérations à long terme

Néant.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	137 831
Autres créances	54 667
Disponibilités	23 901
Total	216 400

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 304
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 252
Dettes fiscales et sociales	46 847
Autres dettes	167 002
Total	306 406

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	152 728
Total	152 728

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	5
Total	8

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	92 005	1 206 794
Dont entreprises liées	48 829	1 115 998

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- taux d'actualisation : 3.70%,
- taux de rotation du personnel : faible pour les cadres, moyen pour les non-cadres,
- âge conventionnel de départ : 64 ans,
- condition de départ : départ volontaire,
- droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique,
- taux d'augmentation des salaires (annuel) : 1.25%.

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un régime à prestations définies interne.

Les droits des salariés prévus par la convention collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en découlent sont prises en charge lors de leur règlement.

Le montant du passif social est de 13 640.65 euros au 30-09-2025.

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page : 21

[illegible]